



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
HAUTS-DE-FRANCE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Service régional de l'archéologie

Affaire suivie par :  
Philippe HANNOIS  
03 28 36 78 53

philippe.hannois@culture.gouv.fr

Références : CP0591832200179

**Direction régionale  
des affaires culturelles**

GRAND PORT MARITIME DE DUNKERQUE  
Département développement, prospective et environnement  
Port 2505  
2505 Route de l'Ecluse Trystram  
BP 46534  
59386 DUNKERQUE CEDEX 1

À l'attention de Monsieur Marc HAERINCK,

LILLE, le 09 décembre 2022

**Objet :** Archéologie préventive - Consultation préalable à un projet d'aménagement  
**Références :** DUNKERQUE (NORD), commercialisation de la zone industrielle du port Ouest  
CP0591832200179  
Votre courrier du 4 novembre 2022  
Livre V du Code du patrimoine

Monsieur,

Vous m'avez transmis un dossier relatif au projet visé en référence afin que j'examine s'il est susceptible de donner lieu à des prescriptions archéologiques. Cet envoi constitue une demande d'information préalable au titre de l'article R.523-12 du code du patrimoine.

J'ai l'honneur d'en accuser réception à la date du 14 novembre 2022.

Après examen du dossier, je vous informe que, en l'état des connaissances archéologiques sur le secteur concerné, de la nature et de l'impact des travaux projetés, ceux-ci ne semblent pas susceptibles d'affecter des éléments du patrimoine archéologique. Ce projet ne donnera pas lieu à une prescription d'archéologie préventive.

En conséquence, je suis réputé(e) avoir renoncé à émettre des prescriptions d'archéologie préventive. Ce renoncement est valable cinq ans sauf si votre projet connaît des modifications substantielles ou si l'état des connaissances archéologiques sur ce territoire évolue.

Je vous rappelle toutefois qu'en cas de découverte fortuite de vestiges archéologiques vous avez l'obligation d'en faire la déclaration immédiate auprès du maire de la commune concernée conformément à l'article L.531-14 du code du patrimoine, et je vous remercie d'en informer mes services.

Mes services se tiennent à votre disposition pour vous apporter toutes les informations que vous jugerez utiles.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Pour le Préfet de la région Hauts-de-France,  
et par délégation,  
Pour le directeur régional des affaires culturelles,  
et par subdélégation  
Le Conservateur régional adjoint de l'archéologie

Philippe HANNOIS